

En 2001, le nombre de diplômes de l'enseignement technologique et professionnel de niveaux III, IV et V délivrés s'élève à environ 813 000

(France métropolitaine + DOM)

et à 861 000 si l'on ajoute

les diplômes délivrés par

le ministère de l'Agriculture.

En métropole, sur les 790 400

diplômes du ministère de

l'Éducation nationale, 392 400

sont de niveau V, 252 800 de

niveau IV et 145 200 de niveau III.

Le nombre de diplômes délivrés

continue de progresser au niveau III,

mais diminue au niveau IV

pour la première fois en 2001.

Au niveau V, la tendance est à la

baisse depuis deux ans. La proportion

d'apprentis continue d'augmenter

pour la plupart des diplômes.

La réussite, plutôt en baisse en

2001, atteint un maximum avec le

bac technologique (78,4 %) et

un minimum avec le BTS (65,6 %).

Les candidats réussissent mieux en

établissements scolaires qu'en

apprentissage mais les écarts ont

tendance à se réduire.

Les résultats de 2001 ont été

meilleurs dans les académies de

Rennes, Grenoble, Nantes et

Toulouse, et moins bons dans

celles de Créteil, Aix-Marseille,

Corse et Paris.

ministère

jeunesse
éducation
recherche



Les diplômes de l'enseignement technologique et professionnel

Session 2001

CAP ET BEP EN BAISSÉ

Le nombre de diplômes délivrés au niveau V diminue de 27 900 (- 6,6 %). Le taux de réussite, stable au CAP, régresse (- 1,1 point) au BEP et le nombre de candidats est en diminution sensible ; cette évolution est liée à la démographie et à l'orientation des élèves de collège vers les filières générale et technologique (*graphique 1 et tableau 1*).

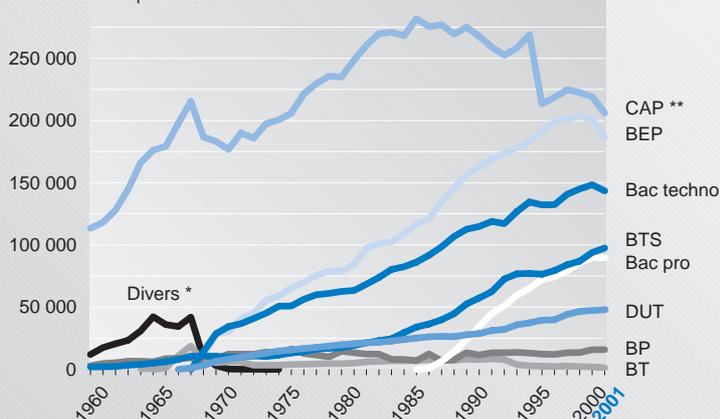
La baisse du nombre de diplômes est un peu plus forte en BEP (- 7,3 %) qu'en CAP (- 5,8 %). Au CAP, l'évolution s'explique surtout par la diminution du nombre de candidats de terminales BEP et par celle des CAP en trois ans préparés dans les clas-

ses technologiques, supprimées pour la plupart. Le nombre de CAP délivrés régresse, en particulier dans le domaine de la production et surtout dans le groupe agroalimentaire, alimentation, cuisine.

Le nombre de mentions complémentaires au CAP et au BEP recensées est de 9 600, nombre plus faible qu'en 2000. Le quart des diplômes concerne deux spécialités : électricité et électronique automobile, et employé de pharmacie.

Alors que les titulaires du CAP qui ont suivi une formation de CAP intègrent le plus souvent le monde du travail, la majorité des titulaires du BEP poursuit des études au-delà de ce diplôme, préparant un baccalauréat professionnel ou, moins souvent, technologique.

GRAPHIQUE 1 – Évolution du nombre de diplômes délivrés de 1960 à 2001
France métropolitaine



* Brevet d'enseignement commercial, supérieur d'enseignement commercial, d'enseignement industriel, hôtelier ou social. Ces diplômes ont été remplacés par le BEP et le bac technologique.

** CAP y compris les mentions complémentaires de niveau V.

TABLEAU I – Évolution du nombre de diplômes délivrés par le ministère de l'Éducation nationale
France métropolitaine

	Diplômes de niveau V				Diplômes de niveau IV						Diplômes de niveau III		
	CAP	BEP	MC V	Total	BP	BT (1)	Bac techno	Bac pro	MC IV	Total (2)	BTS (3)	DUT (4)	Total
1990	265 589	156 543	9 392	431 524	12 228	8 348	112 621	24 116	–	157 313	52 667	27 815	80 482
1995	257 475	182 948	11 344	451 767	13 051	2 963	134 498	65 152	–	215 664	77 083	37 362	114 445
1996	202 037	192 436	11 288	405 761	12 316	2 613	132 300	72 156	–	219 385	76 490	39 466	115 956
1997	205 682	198 881	12 804	417 367	11 887	2 355	132 415	74 405	300	221 362	79 443	39 792	119 235
1998	210 991	201 539	13 667	426 197	13 456	2 760	140 679	79 256	394	236 545	84 041	44 189	128 230
1999	211 817	203 156	10 773	425 746	13 500	2 255	144 947	85 402	477	246 581	86 914	46 635	133 549
2000	208 293	201 166	10 816	420 275	15 849	2 022	148 476	89 792	454	256 593	93 841	47 376	141 217
2001	196 216	186 504	9 647	392 367	17 237	1 724	143 475	89 468	920	252 824	97 407	47 841	145 248

NB : le nombre de diplômes n'est pas égal au nombre de diplômés, certains élèves pouvant passer plusieurs examens.

(1) Y compris les BMA (brevets des métiers d'art) (285 admis en 2001).

(2) Y compris les mentions complémentaires (MC) de niveau IV. 920 diplômes sont recensés en 2001 (en majorité dans les groupes « Accueil, hôtellerie, tourisme »).

(3) Y compris les DMA (diplômes des métiers d'art) (238 admis en 2001), les DNTS et DTS (788 admis), le diplôme en économie sociale et familiale (1 111 admis).

(4) Les données sur les DUT ne concernent que la formation initiale.

STABILISATION DES BACCALURÉATS PROFESSIONNELS ET BAISSÉ DES BACCALURÉATS TECHNOLOGIQUES

En ce qui concerne le baccalauréat professionnel, pour la première fois depuis sa création en 1990, le nombre de diplômes délivrés se stabilise alors qu'il ne cessait d'augmenter. La forte réduction du taux de réussite (- 1,8 point) est à peine compensée par la progression du nombre de candidats. Celle-ci est faible et ne concerne que les candidats des terminales publiques ; pour les autres formations (apprentis, terminales du privé hors contrat, ...) le nombre de candidats est en baisse.

Pour le baccalauréat technologique, moins professionnalisé, après une hausse, observée ces trois dernières années, le nombre de diplômes diminue, effet cumulé de la baisse du nombre de candidats et de celle du taux d'admission (- 1 point). Celui-ci diminue surtout dans la série Sciences et technologies tertiaires (-2,7 points), qui représente plus de la moitié des candidats du baccalauréat technologique.

Au brevet professionnel (BP), on compte 17 200 admissions. Ce diplôme est préparé soit dans le cadre de l'apprentissage (54 %), soit dans celui de la formation continue. Sur 34 500 candidats présents, 20 000 ont passé le BP sous la forme globale ¹ et 14 500 sous la forme progressive ², dont 5 000 passaient les dernières épreuves qui permettent de prendre la décision finale sur l'obtention du BP. Le taux de réussite s'élève à 67,7 % ³. 60 % des BP sont délivrés aux métiers de la coiffure et aux préparateurs en pharmacie.

Le brevet de technicien (BT), en voie de disparition, ne compte plus que 1 700 diplômés, le maximum atteint étant 8 500 en

1992. Les spécialités de BT, presque uniquement du domaine de la production, sont progressivement remplacées par des spécialités de baccalauréat professionnel.

PROGRESSION POUR LES BTS, ET POUR LES DUT

Lors de la session 2001, 3 600 BTS de plus ont été délivrés (+ 3,8 %), dont 1 600 (+ 14,7 %) à des candidats de formation continue. La proportion des candidats qui passent par la formation continue augmente régulièrement. Le taux de réussite, en repli globalement de 0,5 point, augmente légèrement pour les apprentis, et davantage pour les candidats des sections de techniciens supérieurs (STS). Le nombre de candidats, stable dans le domaine de la production, progresse dans celui des services, en particulier les spécialités de « comptabilité, gestion », « travail social » et « accueil, hôtellerie, tourisme ».

55 % des candidats au BTS ont un baccalauréat technologique, 28 % un bac général, et 11 % un bac professionnel. Le taux de réussite au BTS est en moyenne de 65,6 %, proche du taux de réussite des étudiants en BTS ayant eu un baccalauréat

technologique (66,3 %). Les candidats au BTS bacheliers généraux ont un taux de réussite supérieur (78,3 % d'admis). Avec un bac pro, la réussite est plus faible (42,1 %). Le diplôme initial influe sur les résultats autant que la formation suivie (tableau II) ⁴.

Le nombre de DUT délivrés en 2001 progresse. Les deux tiers des candidats ont un bac général, et moins d'un tiers un bac technologique. Les bacheliers professionnels sont très minoritaires (à peine plus de 1 %). Les formations autres qu'initiales sont moins importantes qu'au BTS : 3 % des diplômes sont obtenus par la formation continue et un peu moins par l'apprentissage.

1. La forme globale : le candidat passe l'ensemble des épreuves lors d'une même session.

2. La forme progressive : le candidat échelonne sur plusieurs sessions le passage des épreuves. Il ne peut donc postuler au BP qu'après avoir passé toutes les épreuves, ce que l'on regroupe sous la forme « décision finale ».

3. Le taux de réussite est calculé à partir de 25 000 présents : 20 000 (forme globale) + 5 000 (forme progressive en décision finale).

4. Pour plus d'information se reporter à la Note d'Information 00.48, « Les brevets de techniciens supérieurs – Session 1999 », concernant les facteurs de réussite au BTS, MEN-Direction de la programmation et du développement, décembre 2000.

TABLEAU II – Réussite au BTS selon le diplôme initial
France métropolitaine – Session 2001

Diplôme initial	Présents	admis	Taux de réussite (%)	Part des présentés (%)
Bac général	40 339	31 596	78,3	27,9
dont bac L	12 437	9 469	76,1	8,6
bac ES	14 775	11 783	79,7	10,2
bac S	13 127	10 344	78,8	9,1
Bac technologique	79 972	53 028	66,3	55,4
dont bac STT	46 204	29 251	63,3	32,0
bac STI	24 989	18 020	72,1	17,3
bac STL	3 149	2 030	64,5	2,2
bac SMS	2 914	1 706	58,5	2,0
bac hôtellerie	1 681	1 273	75,7	1,2
autres bac techno.	1 035	748	72,3	0,7
Bac professionnel	16 452	6 920	42,1	11,4
BT	2 498	1 334	53,4	1,7
Autres diplômes	5 219	2 342	44,9	3,6
Total BTS	144 480	95 220	65,9	100,0

TABLEAU III – Nombre de candidats, de diplômes délivrés et taux de réussite aux examens de l'enseignement technique et professionnel selon le mode de formation
France métropolitaine – Session 2001

		Candidats venant :							Ensemble des candidats			Rappel session 2000
		des établissements scolaires			du CNED	Formation apprentis	Formation adultes	Autres(1)	Garçons	Filles	Total	
		publics	privés sous contrat	privés hors contrat								
CAP	Présentés % reçus	94 317 79,5	22 754 89,6	6 362 71,6	1 535 63,7	91 599 72,3	13 781 71,2	30 796 62,7	168 297 73,4	92 847 78,2	261 144 75,1	277 234 75,1
BEP	Présentés % reçus	162 203 72,0	40 954 84,5	1 152 75,7	361 59,0	30 024 68,9	6 877 63,8	15 483 57,9	146 318 68,3	110 736 78,2	257 054 72,6	272 872 73,7
MC de niveau V	Présentés % reçus	3 962 84,6	842 91,4	226 71,7	– –	6 564 73,7	269 72,5	517 64,4	8 021 77,9	4 357 78,1	12 378 77,9	13 965 77,5
BP	Présentés % reçus	– –	– –	– –	573 66,1	13 710 71,5	8 120 67,6	3 074 51,0	9 442 70,3	16 035 66,1	25 477 67,7	24 689 64,2
BT et BMA	Présentés % reçus	1 809 76,5	221 85,1	38 55,3	– –	124 72,6	48 20,8	74 41,9	1 409 72,0	905 78,5	2 314 74,5	2 840 71,2
Bac techno	Présentés % reçus	141 420 78,2	32 401 86,2	2 790 72,8	1 221 39,1	– –	96 60,4	5 164 45,7	89 212 75,5	93 880 81,1	183 092 78,4	186 944 79,4
Bac pro	Présentés % reçus	70 155 78,4	17 239 85,0	4 215 80,5	422 45,0	11 639 81,9	6 028 69,1	5 409 47,1	66 556 77,0	48 551 78,7	115 107 77,7	112 942 79,5
MC de niveau IV	Présentés % reçus	417 90,4	184 84,2	235 85,5	– –	175 91,4	29 75,9	7 71,4	353 81,6	694 91,1	1 047 87,9	616 73,7
BTS, DMA et DNTS	Présentés % reçus	66 933 76,4	19 956 78,6	9 224 56,5	4 208 29,8	10 632 66,2	25 112 50,1	12 393 36,4	66 404 66,4	82 054 64,9	148 458 65,6	142 071 66,1
Ensemble hors DUT	Présentés % reçus	541 216 76,4	134 549 85,0	24 242 67,8	8 320 41,9	164 467 72,0	60 360 60,8	72 917 54,3	556 012 72,0	450 059 76,0	1 006 071 73,8	1 034 173 74,5

(1) Autres : candidats libres et, pour les CAP et BEP, les SES et MOREA.

LA PART DES CANDIDATS FORMÉS EN APPRENTISSAGE, PLUS IMPORTANTE AU CAP, CONTINUE À PROGRESSER AU BTS ET AU BEP

Au CAP, les apprentis représentent plus de 35 % des candidats, proportion qui continue à progresser légèrement, et qui reste très supérieure à celle des candidats de terminale CAP des lycées professionnels (12,7 %), moins nombreux que ceux de terminale BEP (35 %).

La voie de l'apprentissage, jusque-là limitée au CAP, s'est ouverte, avec la loi de 1987, à d'autres formations professionnelles, telles que le BEP, le bac professionnel et le BTS. En 2001, les apprentis représentent 11,7 % des candidats en BEP et, en BTS, 7,2 %. On a

observé une évolution comparable pour le baccalauréat professionnel, qui ne se présentait qu'en milieu scolaire lors de sa création en 1985. Mais la proportion (10,1 %) baisse un peu en 2001 (tableau III et graphique 2).

LES DIPLÔMES DÉLIVRÉS SE CONCENTRENT SUR UN TRÈS PETIT NOMBRE DE SPÉCIALITÉS

À chaque niveau est proposé un grand nombre de spécialités, mais les diplômes délivrés se concentrent sur quelques-unes d'entre elles. Le BP est particulièrement représentatif de cette situation : 56 % des diplômes sont délivrés à des préparateurs en pharmacie et à des coiffeurs, la réglementation de ces professions exigeant l'obtention d'un BP.

GRAPHIQUE 2 – Évolution de la part des candidats issus de l'apprentissage

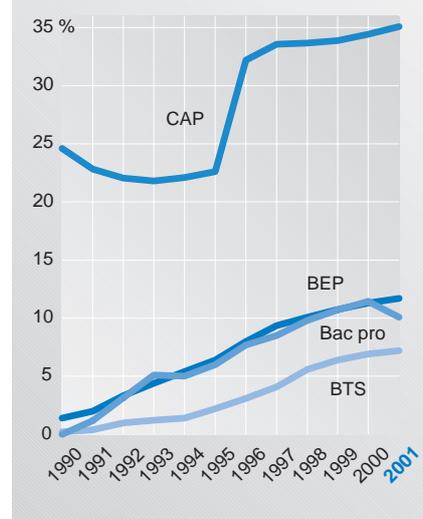


TABLEAU IV – Répartition des diplômes délivrés à certains examens de l'enseignement technique et professionnel selon le groupe de spécialités (y compris le ministère de l'Agriculture)(1)
France métropolitaine – Session 2001

Domaine de spécialités	CAP	BEP	MC V	BP	BT et BMA	MC IV	BTS, DMA DNTS, DTS
21- Agriculture, pêche, forêts et espaces verts (2)	5 648	24 460	–	–	5 825	–	11 058
22- Transformations	31 223	8 443	2 747	1 619	274	–	3 947
23- Génie civil, construction, bois	27 668	9 817	479	2 432	951	23	2 761
24- Matériaux souples	2 819	3 989	181	6	318	–	720
25- Mécanique, électricité, électronique	49 380	51 585	2 879	881	11	79	10 957
2 - Domaines technico-professionnels de la production	116 738	98 713	6 286	5 006	7 379	102	37 565
31- Échanges et gestion	37 277	54 293	–	2 071	3	182	41 204
32- Communication et information	2 621	23 958	–	105	152	30	16 985
33- Services aux personnes	42 926	30 984	3 361	9 992	15	548	12 248
34- Services à la collectivité	2 269	3 016	–	63	–	58	401
3 - Domaines technico-professionnels des services	85 093	112 251	3 361	12 231	170	818	70 838
Ensemble	201 831	210 964	9 647	17 237	7 549	920	108 403
Diplômes du ministère de l'Éducation nationale	196 216	186 504	9 647	17 237	1 724	920	97 407
Diplômes du ministère de l'Agriculture	5 615	24 460	–	–	5 825	–	10 996

(1) Ces résultats sont tirés d'une enquête qui ne concerne ni les baccalauréats ni les DUT.

(2) Diplômes délivrés par le ministère de l'Agriculture (CAPA, BEPA, BTA, BTSA), sauf 33 diplômes du CAP et 62 du BTS délivrés par le MEN.

Pour les autres diplômes, ce sont, d'une année sur l'autre, les mêmes groupes de spécialités qui concentrent le plus de nouveaux diplômés : « comptabilité, gestion », « secrétariat, bureautique » et « commerce, vente » pour les services et, dans le domaine de la production, « électricité, électronique ». Il faut ajouter le groupe « agroalimentaire, alimentation, cuisine » pour le CAP (*tableau IV p.3*).

DAVANTAGE DE DIPLÔMES DANS LE DOMAINE DES SERVICES

Même en tenant compte des diplômes du ministère de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Alimentation, qui ne concernent que le domaine de la production, les diplômes de l'enseignement technologique et professionnel sont plus orientés vers les services que vers la production (les services représentent les deux tiers des diplômes au baccalauréat technologique et jusqu'à 71 % au BP). Le CAP est une exception avec seulement 41 % de diplômés dans les services.

LE TAUX DE RÉUSSITE BAISSE POUR PRESQUE TOUS LES EXAMENS ...

Le taux d'admission, stable au CAP, régresse davantage au baccalauréat professionnel (- 1,8 point) qu'au baccalauréat technologique (- 1 point) et au BEP (- 1,1 point). Il baisse moins au BTS (- 0,5 point). L'évolution de la réussite varie avec le type de formation. Ainsi, la réussite des établissements privés hors contrat diminue plus que celle des autres établissements. En revanche, celle des apprentis et de la formation continue fléchit moins ou s'accroît.

...mais la réussite des apprentis s'améliore au baccalauréat professionnel et au BTS

Au baccalauréat professionnel, le score progresse pour les apprentis alors qu'il fléchit globalement. Il en est de même au BTS. En revanche, au niveau V, le taux de réussite régresse, surtout au BEP (*graphique 3*).

La réussite à un examen technologique ou professionnel est plus forte lorsque la préparation se fait en établissement scolaire, en particulier pour les diplômes de niveau élevé. Ainsi, au BTS, l'écart entre les

taux de réussite des deux types de formation, scolaire et non scolaire, est de 26 points. La différence est plus faible (de l'ordre de 10 points) pour le baccalauréat professionnel, le BEP et le CAP (*tableau III p.3*).

Au CAP, le taux d'admission des scolarisés est élevé (+ 11 points), à cause des terminales BEP, candidats les plus nombreux au CAP et dont le taux de réussite atteint 84,1 %. Les scolarisés qui préparent le CAP en un, deux ou trois ans réussissent moins bien (71,1 %) que les apprentis (72,3 %). Le taux d'admission pour l'ensemble des CAP s'élève à 75,1 %.

Les élèves des établissements privés sous contrat continuent d'obtenir de meilleurs résultats que ceux des établissements publics. Les établissements privés hors contrat, qui obtiennent en revanche de moins bons résultats, voient ceux-ci s'améliorer sensiblement ces deux dernières années. Cependant ces taux de réussite sont bruts et ne prennent pas en compte d'autres caractéristiques des candidats qui pourraient influencer leur résultat.

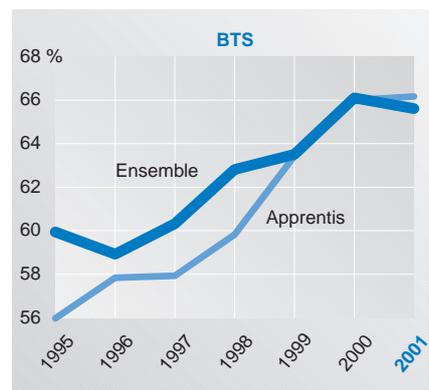
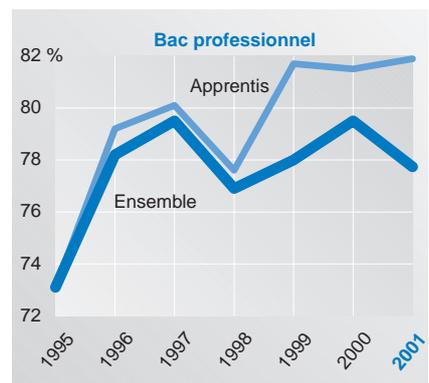
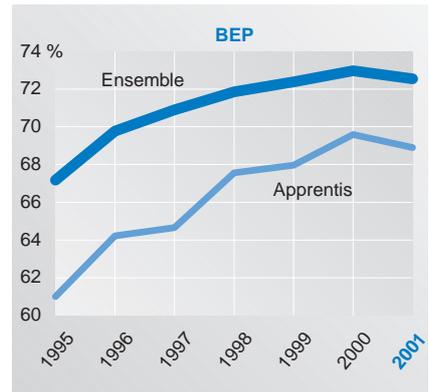
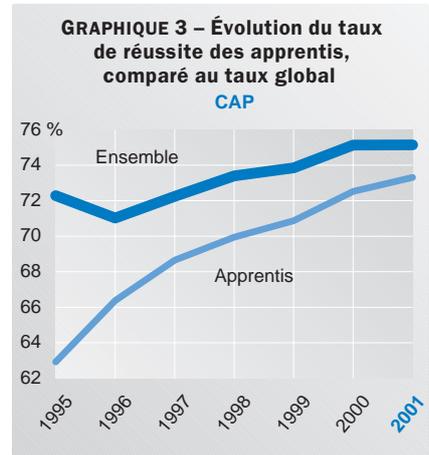
LES FILLES ONT DE MEILLEURS RÉSULTATS QUE LES GARÇONS

Les filles restent très majoritaires dans les spécialités des services : près de 70 % des diplômes de ce domaine sont délivrés à des filles, quel que soit le type d'examen. En revanche, les garçons représentent plus de 85 % des diplômés dans le domaine de la production.

Les résultats restent meilleurs chez les filles que chez les garçons, sauf pour le BTS. L'écart est le plus élevé au BEP (10 points), et le plus faible au baccalauréat professionnel (2 points) (*tableau III p.3*).

À domaine équivalent, l'écart se réduit mais le taux de réussite des filles dépasse celui des garçons. Ceci reste vrai pour le BTS, alors que, globalement, la réussite des garçons est meilleure. Cette situation s'explique simplement : les filles sont majoritaires dans les spécialités tertiaires, où les résultats sont moins bons, et minoritaires dans les spécialités de la production où les résultats sont meilleurs.

À formation égale, la réussite reste meilleure pour les filles. La formation en établissement scolaire donne des résultats supérieurs pour les filles, pour tous les types de diplômes. Les formations non sco-



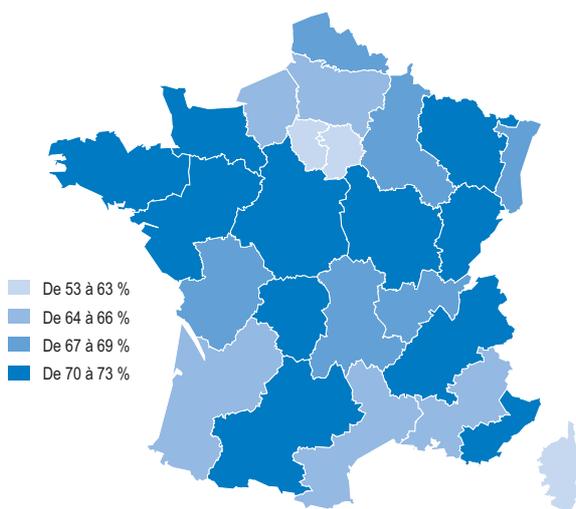
lares (CFA, formation continue) donnent des résultats plus proches pour les filles et les garçons. En CFA, ils sont à l'avantage des garçons pour le BTS et le baccalauréat professionnel. Notons que les garçons sont proportionnellement plus nombreux dans les formations non scolaires, surtout en CFA, qui donnent de moins bons résultats.

TABLEAU V – Nombre de candidats, de diplômes délivrés et taux de réussite aux examens de l'enseignement technique et professionnel, par académie

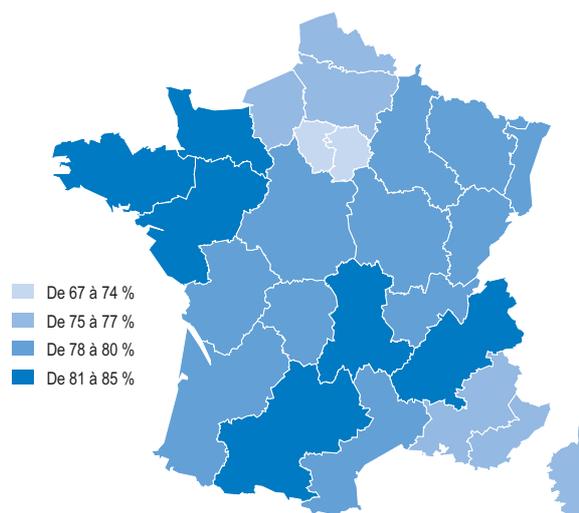
France métropolitaine + DOM – Session 2001

Académies	CAP		BEP		MCV		BP		BT (et BMA)		Bac technologique		Bac professionnel		BTS (DMA, DNTS)		DUT
	Présentés	% reçus	Présentés	% reçus	Présentés	% reçus	Présentés	% reçus	Présentés	% reçus	Présentés	% reçus	Présentés	% reçus	Présentés	% reçus	Reçus
Aix-Marseille	12 068	70,2	11 731	65,7	397	73,0	1 268	67,4	106	63,2	7 719	74,0	5 074	76,1	6 872	64,2	1 555
Amiens	8 337	77,4	8 942	71,3	341	76,2	512	69,3	17	58,8	6 239	74,5	3 560	76,1	4 230	65,8	1 159
Besançon	5 285	76,9	5 375	74,8	242	78,9	504	66,5	110	74,5	3 718	79,5	2 497	83,2	2 809	69,1	1 014
Bordeaux	13 104	74,0	12 055	75,3	614	76,5	1 098	67,3	79	79,7	7 715	81,9	5 625	79,3	6 923	64,6	2 195
Caen	7 364	71,8	6 897	74,2	416	77,2	682	67,2	87	73,6	4 094	82,5	3 149	80,1	3 019	72,6	1 093
Clermont-Fd	5 720	74,5	5 084	74,6	360	76,4	602	75,6	70	77,1	3 542	81,8	2 910	79,4	2 866	68,4	1 134
Corse	908	71,4	925	65,0	-	-	37	73,0	-	-	741	77,6	331	68,6	259	56,8	94
Créteil	12 250	74,9	16 691	68,1	321	81,3	691	53,3	26	84,6	13 569	67,6	7 124	66,3	7 754	53,3	2 692
Dijon	7 140	78,9	7 236	73,4	390	82,1	526	67,5	5	60,0	4 849	80,4	2 929	79,1	3 376	69,6	1 196
Grenoble	11 360	78,5	11 182	75,4	476	85,7	1 049	76,1	98	81,6	8 883	84,6	5 025	80,3	6 603	73,0	3 021
Lille	21 561	75,2	24 293	67,9	663	81,9	1 251	61,2	92	54,3	16 176	75,2	9 971	74,4	10 937	67,4	3 253
Limoges	2 983	78,1	2 598	77,4	146	79,5	344	67,2	89	85,4	2 054	76,8	1 450	79,3	1 554	69,2	738
Lyon	12 453	71,9	11 873	73,3	563	76,2	1 476	67,3	142	74,6	8 366	79,3	6 039	79,2	7 999	67,2	2 868
Montpellier	10 137	72,0	8 874	71,4	548	65,7	957	61,5	70	78,6	6 383	79,8	3 727	79,4	5 276	66,0	1 674
Nancy-Metz	11 667	75,1	11 965	73,3	426	78,2	1 264	65,6	149	69,8	8 293	79,0	4 881	81,6	5 348	69,6	2 557
Nantes	17 252	76,6	15 074	77,7	1 091	79,7	2 268	74,2	141	85,1	9 939	85,4	7 234	82,2	9 777	71,9	2 439
Nice	8 266	71,9	6 500	69,7	515	72,2	848	55,0	118	72,9	4 283	77,9	2 756	75,8	3 234	66,4	1 685
Orléans-Tours	10 727	72,5	10 133	71,4	605	79,8	1 062	61,1	103	79,6	7 005	81,4	4 255	79,2	5 302	70,1	2 120
Paris	8 432	75,9	6 578	70,2	624	73,4	1 540	63,6	158	80,4	4 978	70,4	3 948	72,6	14 388	57,1	1 046
Poitiers	8 069	72,3	7 044	74,1	550	73,6	1 616	71,5	113	79,6	4 618	82,1	3 051	81,1	3 603	68,3	1 285
Reims	6 594	75,4	6 823	71,5	272	79,0	437	77,3	65	87,7	4 143	78,1	2 845	81,3	2 930	68,0	1 336
Rennes	14 458	79,7	12 585	80,8	833	85,7	1 153	77,5	153	83,0	10 377	85,7	6 129	85,0	7 461	69,3	2 858
Rouen	9 371	77,9	9 930	72,7	462	74,9	946	73,9	-	-	6 598	73,4	4 082	77,1	3 911	65,1	1 531
Strasbourg	8 846	73,2	8 245	69,0	357	86,6	708	71,8	74	71,6	4 656	83,5	3 360	76,8	4 731	65,5	1 694
Toulouse	11 268	77,1	9 552	77,4	602	81,9	878	70,5	129	55,0	7 209	83,2	4 382	84,0	6 003	69,2	2 400
Versailles	15 524	76,8	18 869	72,6	564	71,8	1 760	62,2	120	62,5	16 945	75,1	8 773	71,2	11 293	58,7	3 204
France métró	261 144	75,1	257 054	72,6	12 378	77,9	25 477	67,7	2 314	74,5	183 092	78,4	115 107	77,7	148 458	65,6	47 841
Guadeloupe	2 530	67,4	3 278	60,8	60	80,0	81	59,3	-	-	1 582	72,9	1 229	75,3	1 072	38,0	54
Martinique	2 394	62,5	3 262	56,7	95	84,2	111	58,6	-	-	1 709	64,7	1 143	64,0	1 306	37,3	-
Guyane	790	67,3	933	57,6	8	-	11	27,3	-	-	385	57,4	325	69,5	169	40,8	-
Réunion	4 245	68,3	5 174	53,0	176	75,6	309	52,1	-	-	2 767	71,9	1 620	70,9	1 652	54,7	102
France métró + DOM	271 103	74,8	269 701	71,8	12 717	77,9	25 989	67,4	2 314	74,5	189 535	78,1	119 424	77,5	152 657	65,0	47 997

Taux de réussite au BTS
Session 2001



Taux de réussite aux diplômes de niveau IV
Session 2001



DES TAUX DE REUSSITE MEILLEURS DANS LES SERVICES

Les résultats sont meilleurs dans le domaine des services que dans celui de la production, sauf pour le BTS. À l'intérieur de chaque domaine, la réussite est très variable suivant les spécialités. Cela peut être dû en partie à un effet de structure. L'importance de la formation scolaire par rapport aux autres formations (apprentissage, formation continue) est en effet différente d'une spécialité à l'autre.

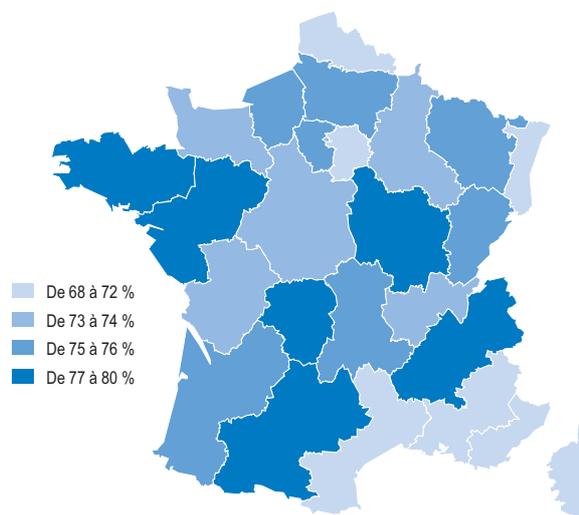
GRANDE DISPARITÉ DES RÉSULTATS ACADÉMIQUES

La réussite reste très variable d'une académie à l'autre, même si les écarts se réduisent un peu. Mais on ne peut pas déduire de règle générale valable pour tous les niveaux au sein d'une même académie. De plus, les moyennes académiques cachent des effets de structure, les taux de réussite variant selon la formation des candidats ou les spécialités professionnelles. Les résultats sont les meilleurs dans les académies de Rennes, Grenoble, Nantes et Toulouse. Les résultats sont les moins bons

dans celles de Créteil, Aix-Marseille, Corse et Paris. Notons que Paris, en particulier pour le BTS, cumule deux facteurs qui contribuent à réduire le taux de succès : une forte proportion de non-scolaires (formation continue et CFA) et une forte proportion de candidats d'écoles privées hors contrat, types de formation et d'établissements où l'on réussit généralement moins bien. À Rennes et Nantes, l'importance du nombre des établissements privés sous contrat, où l'on réussit le mieux, peut améliorer le score de ces académies (tableau Vp.5).

Dans les départements d'outre-mer, 23 800 candidats ont été diplômés de l'enseignement technologique et professionnel. Les résultats restent moins bons qu'en métropole. L'écart, plus élevé au BTS (- 21 points) et plus faible au baccalauréat professionnel

Taux de réussite aux diplômes de niveau V
Session 2001



(8 points), s'atténue pour ce diplôme en 2001, en particulier pour le CAP.

Bernadette Hée, DPD C1

POUR EN SAVOIR PLUS

« Le baccalauréat - session 2001 »,
Note d'Information 02.22,
MEN-Direction de la programmation
et du développement, avril 2002.